



HAL
open science

”Les techniques du corps” de Marcel Mauss. Renouveau ou retour sur une question annexe

Marie-Luce Gélard

► To cite this version:

Marie-Luce Gélard. ”Les techniques du corps” de Marcel Mauss. Renouveau ou retour sur une question annexe. Marcel Mauss. *L’anthropologie de l’un et du multiple*, Presses Universitaire de France, pp.81-100, 2013, 978-2-13-058953-2. hal-00807786

HAL Id: hal-00807786

<https://hal.science/hal-00807786>

Submitted on 4 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« Les techniques du corps » de Marcel Mauss.
Renouveau ou retour sur une question annexe ?¹**

Marie-Luce Gélard

in E. Dianteill (éd.), 2013, *Marcel Mauss. L'anthropologie de l'un et du multiple*, Paris, PUF : 81-100.

Comme chacun sait, la première parution réunissant plusieurs des textes de Marcel Mauss date de 1950 dans le volume *Sociologie et anthropologie*². Parmi les textes choisis, figure les *Techniques du corps*, court opuscule de 29 pages. En effet, seul le chapitre *Effet physique chez l'individu de l'idée de mort suggérée par la collectivité* est plus restreint encore. La taille des productions du recueil n'est pas anodine, j'y reviendrai³. Pour plus d'informations à propos des choix éditoriaux et des préoccupations scientifiques sous-jacentes au débat qui anime à l'époque l'anthropologie, je renvoie à la belle présentation de l'édition des *Œuvres* de Victor Karady (1968 : I-LIII).

« Si j'évoque, en les grossissant, les traits de certaines postures intellectuelles c'est pour que s'en distinguent mieux, par contraste, les caractères de l'œuvre de Mauss. Chez lui, on chercherait en vain, semble-t-il l'unité ou la continuité que donnerait à l'œuvre la poursuite d'un seul projet fondamental » (Karady, *op.cit.* : XIII).

À ce titre, les *Techniques du corps*⁴, et non le corps seulement, pourraient faire figure de « projet fondamental ». Dès 1896, comme en témoigne la recension de l'ouvrage de Célestin Bouglé reproduite dans le présent ouvrage, Mauss entame avec les psychologues des discussions essentielles où l'objet corps, dans sa

¹ Je remercie François-René Picon pour son attentive relecture.

² Les techniques du corps sont publiées, seules, en 1936 dans le *Journal de psychologie*.

³ Dans l'ordre croissant après les deux textes susmentionnés figure les *Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie* (M. Mauss, *op. cit.* [1950], 1989 : 285-310), *Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne, celle de "moi"* (M. Mauss, *op. cit.* [1950], 1989 : 333-362), *Morphologie sociale* (M. Mauss, *op. cit.* [1950], 1989 : 389-477), *L'essai sur le don* (M. Mauss, *op. cit.* [1950], 1989 : 145-279) et enfin *Esquisse d'une théorie générale de la magie* (M. Mauss, *op. cit.* [1950], 1989 : 145-279).

⁴ Soulignons l'ambiguïté du titre entre un génitif objectif dénotant l'origine et un génitif subjectif dénotant la possession. La question des techniques du corps ou des techniques pratiquées par le corps relève de cette imprécision, vraisemblablement volontaire. Je remercie E. Dianteill pour cette utile remarque.

triple dimension, bio-psycho-sociale sera primordial⁵. En effet, nombre de textes d'anthropologues et surtout, soulignons-le, de sociologues⁶, s'accordent à voir dans le texte de Mauss un précurseur des études sur le corps. S'agit-il vraiment de cela ? Marcel Mauss préfigure-t-il l'engouement contemporain pour l'étude du corps ? Car *quid* alors des *techniques du corps*, qui figurent au premier plan dans ce texte programmatique ? Dans le cadre de cet article, je propose d'interroger, ce que cela implique de faire un rapprochement entre « techniques » et « corps », comme le fait Mauss et sur ce que certains des commentateurs de Mauss en ont fait.

Le corps sans les techniques ?

Les lectures du texte de Mauss⁷, comme le souligne un article qui lui est consacré par le récent ouvrage de Dominique Memmi, Dominique Guillo & Olivier Martin (2009 : 23-36), ont d'abord été celles des anthropologues puis des sociologues. Or, selon la typologie desdites lectures proposées : « Relancer l'inventaire des techniques du corps », « Annexer la nature à la culture », « La fétichisation du texte de Marcel Mauss », « L'accent mis sur la conscience et la volonté » et enfin « Le biologique comme déterminant en dernière instance », seule la première paraît poser explicitement la question des techniques. Les techniques du corps resteront énoncées et le programme en quasi-friche. Comment

⁵ Je remercie Jean-Pierre Warnier pour ses conseils et ses précieuses observations à propos de ce texte. Concernant le corps comme objet épistémologique, Jean-Pierre Warnier (communication personnelle, juin 2012) souligne que cette idée vient du psychologue Dumas, dont Mauss avait entendu les deux exposés à la Société de Psychologie sur le rire et sur les larmes comme phénomènes physiologiques, émotionnels et socialement codés relevant respectivement de la médecine, de la psychologie et de la sociologie.

⁶ Il n'est pas possible de citer l'ensemble des références bibliographiques des sociologues qui s'intéressent au corps. Je renvoie à deux textes qui font utilement le point autour de la question. Celui D. Memmi & al. (2009 : 29 et suiv.) qui soulignent : « Aucune mention des "Techniques du corps" dans l'article "Les usages sociaux du corps" de Boltanski en 1971 (référence pourtant bien connue de lui), rien dans *Le Corps*, l'ouvrage de Michel Bernard paru en 1972, rien dans l'article de Jean Maisonneuve sur le « corporéisme » en 1976, ni en 1981 et 1982, dans deux articles publiés dans *Recherches sociologiques* par Marcel Drulhe et Jean-Michel Berthelot, ni en 1983 dans les *Cahiers de internationaux de sociologie* et plus précisément dans l'article « Corps et société » qui s'appuie pourtant sur Elias et Goffman ». Le second texte est plus ancien, il s'agit du numéro spécial de la revue *Current sociology* paru en 1985 sur le thème : « Les sociologies et le corps ». Voir aussi l'ouvrage récent de Jean-François Bert (2012).

⁷ Sur le parcours de recherche de Mauss et son utile mise en contexte, je renvoie à l'ouvrage de B. Karsenti (2011).

expliquer cette désaffection paradoxale eu égard à la somme des écrits publiés à propos du texte de Mauss ? Ainsi, par exemple, le grand technologue et élève de Mauss, André Leroi-Gourhan⁸, fait fort peu mention des techniques du corps alors que son œuvre s'oriente autour des seules techniques. Il écrit d'ailleurs dès 1964 (210-211) :

« On connaît mieux les échanges de prestiges que les échanges quotidiens, les prestations rituelles que les services banaux, la circulation des monnaies dotales que celle des légumes, beaucoup mieux la pensée des sociétés que leur corps. Cette observation n'a nullement un caractère dépréciatif à l'égard de la sociologie ou de l'anthropologie sociale mais elle enregistre un état de fait : alors que Durkheim et Mauss ont luxueusement défendu le "fait social total", ils ont supposé l'infrastructure techno-économique connue. D'une telle perspective, toute la vie matérielle baigne dans le fait social ce qui est particulièrement propre à montrer [...] l'aspect spécifiquement humain du groupe ethnique, mais ce qui laisse dans l'ombre l'autre face, celle des conditions biologiques générales, par quoi le groupement humain s'insère dans le vivant, sur quoi se fonde l'humanisation des phénomènes sociaux ».

Dans *Milieu et techniques* ([1945], 2002), le chapitre sur les techniques de consommation évoquent le corps mais aucune rubrique spécifique ne lui est consacrée. On relève juste les pages 119 à 125 de *L'homme et la matière* ([1943], 2000) dédiées aux techniques de portage humain. Il ne s'agit point, on l'aura compris, de faire une critique de l'œuvre suscitée mais de relever que la présence et l'attention aux techniques du corps n'y est pas première malgré l'entreprise de conceptualisation taxinomique. L'interrogation de l'auteur portant explicitement sur les liens entre main, outil et cerveau, l'outil est indissociable du geste et les gestes du corps mais nous sommes loin ici des techniques maussiennes du corps, comme celle du sommeil, de la naissance, des soins du corps ou des techniques de consommation.

Comme le souligne fort justement Jean-Pierre Warnier⁹ « Les techniques du corps » de Mauss posent un problème qui n'est pas seulement de terminologie mais de fond. De quoi parle-t-on quand on parle de « corps » ? Qu'est-ce qu'un corps humain ? Nombre de chercheurs en sciences humaines ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le sujet et sur l'emploi d'un vocabulaire commun. Ainsi, Leroi-Gourhan répugne à parler de corps car il lui faudrait alors parler de l'esprit ou de l'âme. Un autre exemple que cite Jean-Pierre Warnier est celui de Pierre Parlebas (1999) dont le *Lexique de praxéologie motrice* ne fait point d'emploi du vocabulaire du

⁸ Il crée en 1946, le CFRE (Centre de Formation aux Recherches Ethnologiques) du Musée de l'homme, pour plus de détails sur cette formation technologique je renvoie à l'ouvrage hommage à Hélène Balfet de Françoise Cousin et Christian Pelras (2010).

⁹ Communication personnelle, mai 2012.

corps alors qu'il est entièrement dédié à l'étude de conduites corporelles (versus les « conduites motrices » telles que les désigne Parlebas). On ne peut qu'abonder dans le sens de Jean-Pierre Warnier, et souligner que les chercheurs parlent parfois de la même chose que Mauss mais à l'aide d'un vocabulaire différent. « Mon sentiment est que le texte de Mauss doit être entièrement réécrit aujourd'hui, d'une tout autre manière. En sous-œuvre se trouve le fait que Mauss n'a pas problématisé le corps. C'est une insuffisance majeure de son texte. Il prend la notion comme quelque chose qui va de soi. Or, la tradition philosophique de Descartes à Jean-Luc Petit et Bernard Andrieu en passant par Husserl, Merleau-Ponty, Foucault et une foule d'autres montre à quel point cette notion est problématique ».

Mais revenons à la classification des techniques du corps proposée par Marcel Mauss, rappelons qu'il souligne la division sexuelle comme première taxinomie des techniques, la seconde relevant du classement calendaire. La division sexuelle deviendra un thème phare de l'anthropologie sociale au travers des *gender studies*; mais les études du genre ne proposeront que fort peu d'analyses croisant les techniques du corps et la production sociale des identités sexuées. Si l'intrusion de la culture dans la nature sera l'objet de développement conséquent, j'en veux pour preuve l'essor de la psychologie évolutionniste¹⁰, les techniques du corps sexué vont rester cantonner à une pure description, inventaire certes utile mais dont la finalité sociale reste largement inexploitée¹¹. Je renvoie ici aux analyses novatrices menée par C. Tourre-Malen (2006 a et b, 2011) à propos de techniques du corps qu'elle dit « paradoxales » que sont la monte en amazone et le port des talons aiguilles, deux techniques féminines, non pertinentes du point de vue de leur efficacité¹². « Que signifie l'existence de techniques dont

¹⁰ Voir les lectures critiques proposées par P. Touraille (2008, 2010).

¹¹ P. Tabet a fort bien illustré au sein des sociétés de chasseurs-cueilleurs la distinction entre les outils masculins et les outils féminins, les seconds étant bien plus rudimentaires et moins performants. La question a été magistralement traitée concernant l'interrogation sur les usages corporels différenciés du fait même de ces techniques moins performantes.

¹² Notons que ladite efficacité est elle même discutable. Jean-Pierre Warnier évoque la variabilité dépendante de la notion d'efficacité que l'on adopte. « Il peut y avoir une efficacité sur le corps du sujet, ou bien une efficacité du corps du sujet sur autre chose. Mauss peut-être interprété des deux manières. Il n'a pas tranché, et il semble qu'il ait bien vu les deux acceptions possibles. Par exemple, dans les techniques de chasse à l'opossum, il est clair qu'il pense aux performances extraordinaires des chasseurs et donc de l'efficacité des pratiques sur le corps du sujet ». (Communication personnelle, juin 2012). Idem dans le texte sur l'efficacité de l'idée de mort suggérée par la collectivité qui cause effectivement la mort des sujets. Dans ce cas, il y a bien une efficacité de la technique « traditionnelle et efficace » sur le corps du sujet et donc sur le sujet puisque le sujet a un corps, mais qu'il est un corps. ». De ce point de

on pourrait dire, pour paraphraser les Shadoks, qu'elles reviennent à faire compliqué quand le plus élémentaire souci d'efficacité ou le simple bon sens commanderaient de faire simple ? (C. Tourre-Malen, 2011 : 215). L'interrogation est pleinement dans la vision des pistes énoncées par Marcel Mauss et s'attèle à la compréhension spécifique de la technique et du corps, de techniques du corps. « Ces techniques paradoxales offrent donc à l'anthropologue un champ de réflexion particulièrement fécond. Elles pointent aussi, une fois de plus, s'il en était encore besoin, l'ineptie de la réduction des techniques aux seuls objets, ainsi que la distinction classique mais artificielle entre "culture matérielle" et "culture immatérielle" » (*op. cit.* : 222). Ces recherches sont les plus pertinentes de ce champ d'études délaissé des techniques du corps et du genre, deux domaines qu'il est fécond de croiser enfin.

Signalons aussi les analyses qui utilisent la notion d'*affordance*, je pense notamment à celles M. Naji (2009 : 68) où le concept est entendu « comme les propriétés de l'environnement qui ouvrent les possibilités d'action, de perception et de pensée au sujet ». La prise en compte des propriétés de la matière et du corps sont tout à fait intéressantes dans l'ethnographie des tisserandes. Mais ici les techniques du corps sont étudiées en relation avec une technique exogène, celle du tissage où la médiation de l'objet, le métier à tisser, nous éloigne quelque peu des techniques du seul corps disons « nu ». Car comment prolonger la réflexion de Mauss (1989 : 371) lorsqu'il écrit : « Nous avons fait, et j'ai fait pendant plusieurs années l'erreur fondamentale de ne considérer qu'il y a technique que quand il y a instrument ».

Mais retournons à l'inventaire de Mauss : « Deux choses étaient immédiatement apparentes à partir de cette notion de techniques du corps : elles se divisent et varient par sexes *et* par âges » (M. Mauss, 1989 : 373). Il en ajoute d'autres, celle du rendement et de la transmission de la forme des techniques. Découle de ces quatre catégories et surtout de la deuxième ce qu'il nomme l'énumération de ces techniques du corps en fonction des âges de l'homme, la « biographie normale d'un individu » (*op. cit.* : 376).

Peu d'ethnologues ont suivi l'objectif ou même quelques-unes seulement des cibles du texte de Mauss.

vue, le débat est ouvert et doit répondre à la trilogie corps/efficacité/technique. Les techniques du corps seraient ainsi culturellement déterminées et destinées à une efficacité culturelle non technique. Jean-Pierre Warnier poursuit : « La monte en amazone et le port des talons aiguilles sont des techniques très efficaces de production des femmes en tant que distinctes des hommes et empreintes de féminité. Foucault et les auteures des *gender studies* qui lui emboîtent le pas (par exemple J. Butler) ne s'y sont pas trompées ». Il s'agit là de « technologies du sujet » qui portent sur le corps, auquel Jean-Pierre Warnier a consacré un texte récent (2009).

Citons bien sûr les travaux de Marie-Pierre Julien (1999) et de Jean-Pierre Warnier¹³ (1999, 2009) lequel consacre le premier chapitre de son livre *Construire la culture matérielle* aux « Techniques du corps » de Mauss, déplorant d'entrée le fait que ce texte ait été délaissé par les commentateurs. Sa lecture s'oriente sur la difficulté chez Mauss à distinguer les seules techniques du corps qui ne s'appuient pas sur des objets matériels. En effet, et le point est crucial, comment les sociétés usent-elles de leur corps sans objets ? On saisit mieux la difficulté inhérente à l'examen de cette seule technicité corporelle proposée par Mauss.

Dans son dernier ouvrage, *Régner au Cameroun. Le Roi-Pot*, il s'attache à une ambition négligée (sauf par Michel Foucault et Jean-François Bayart : 2004 et 2006¹⁴) celle des relations entre techniques du corps et pouvoir. Il propose l'examen des matérialités du corps et non de leurs seules représentations (perspectives humorales). Son analyse des connaissances procédurales non verbalisées, la « sensori-motricité » est à ce titre édifiante. La prise en compte de la culture matérielle dans la sociologie du corps est pleinement féconde. Il énonce la matérialité des substances corporelles, mais ont-elles alors une efficacité technique propre ? L'enjeu est de taille et résout, partiellement, l'objectif des techniques du corps de Mauss. Lesdites techniques auraient alors une efficacité rituelle¹⁵ dans le cadre énoncé de l'image du corps du Roi. Au final, c'est à la technologie du pouvoir par le corps que nous initie Jean-Pierre Warnier, un exemple édifiant des techniques du corps au service du pouvoir.

Citons enfin les travaux de Gaëlle Lacaze (2012 : 34) et son étude « de la corporéité mongole à travers le prisme de certaines techniques du corps ». La recherche proposée par l'auteur parvient en utilisant le texte de Mauss à comprendre « les usages et les sens prêtés au corps à travers les techniques et gestuelles qui le caractérisent dans un contexte » (*op. cit.* : 16). Notons cependant que les conduites corporelles sont analysées au travers du prisme de leurs représentations et du sens qui en découle. Ces analyses me paraissent illustrer un espace peu travaillé des relations entre techniques et corps dans le lien ténu et étroit qu'elles proposent.

La question nodale demeure bien celle de la signification et de la définition même de l'expression « technique du corps ».

¹³ Il participe à la création du groupe de recherche Matière à Penser (MàP), initié par deux de ses étudiantes Céline Rosselin et Marie-Pierre Julien qui propose l'étude des cultures motrices et des cultures matérielles en mouvement. Pierre Parlebas s'associe aux travaux nombreux de l'équipe où la praxéologie a joué un rôle très important.

¹⁴ Voir notamment le chapitre sur les « Techniques globales du corps ».

¹⁵ C'est moi qui emploie l'expression d'efficacité rituelle, laquelle est évitée par Jean-Pierre Warnier qui évoque des techniques de la royauté et des technologies des sujets du roi lesquelles sont des technologies du quotidien. (Communication personnelle, juin 2012).

Comme l'écrit Bruno Karsenti (1998 : 230) : « Quelle conceptualisation exacte se trouve engagée dans le fait d'attribuer au corps une capacité proprement technique — voire technicienne, c'est-à-dire susceptible d'inventions de techniques nouvelles, de perfectionnement et de modifications ? ». Si la question de la signification est centrale, je ne crois nullement que le texte de Mauss soit orienté vers la seule reconnaissance de « l'ancrage biologique du comportement technique (*op. cit.* 237) » car les techniques du corps n'ont pas nécessairement à voir avec le « comportement technique ». Je m'explique, le programme de Mauss est orienté dans la perspective du constat de la variété des techniques du corps selon les sociétés. Il propose d'en dresser l'inventaire afin de voir si se dégage une unité ; son texte débute précisément sur le questionnement diversité/unité par : « Je dis bien *les* techniques du corps parce qu'on peut faire la théorie de *la* technique du corps à partir d'une étude, d'une exposition, d'une description pure et simple *des* techniques du corps (M. Mauss, 1989 : 365) ». La question de l'unité de l'homme, posée ici au travers de la diversité des usages du corps, n'introduit pas seulement la question du biologique en anthropologie mais aussi et surtout celle de la technique et des manifestations corporelles de *la* culture.

Le corps comme instrument est à ce titre peu, sinon pas analysé, et le programme demeure non suivi. Ce que déjà Claude Lévi-Strauss ([1950], 1989 : XIII) écrivait dans son introduction à *Sociologie et anthropologie* : « On souhaiterait qu'une organisation internationale comme l'UNESCO s'attachât à la réalisation du programme tracé par Mauss dans cette communication. Des Archives internationales des Techniques corporelles, dressant l'inventaire de toutes les possibilités du corps humain et des méthodes d'apprentissage et d'exercice employées pour le montage de chaque technique, représenterait une œuvre véritablement internationale : car il n'y a pas, dans le monde, un seul groupe humain qui ne puisse apporter à l'entreprise une contribution originale ». C'est bien la diversité que Claude Lévi-Strauss rappelle, diversité *des* usages du corps humain versus la diversité *des* cultures. Aussi, il poursuit en évoquant le fait que l'homme n'est pas le produit de son corps (théorie biologisante) mais bien que « son corps est un produit de ses techniques et de ses représentations » (*op. cit.* : XIV).

Ainsi, si la version programmatique a pris dans la littérature une évidente coloration soulignant l'importance du corps, il apparaît ici encore que les techniques et donc les usages sont demeurés en retrait. Paradoxalement, si l'œuvre de Mauss a joué un grand rôle dans l'intérêt de l'anthropologie pour les « techniques » (Memmi & al, *op. cit.* : 27), le couple « techniques » et « corps » demeure distinct. La culture matérielle ou les manifestations matérielles de la culture (C. Bromberger et M. -L. Gélard : 2012) ne sont pas analysées dans un lien étroit et ténu au corps humain. Tout

se passe comme si la communication de Mauss sur les *Techniques du corps* avait d'un côté mis en avant l'aspect technique et de l'autre côté le corps. C'est sans doute là une des difficultés majeures (insurmontable ?) de son texte. Les techniques et les objets deviennent à sa suite des sujets d'étude sans liens. Et l'interrogation demeure : *quid* des techniques du corps ?

Dans le récent numéro de la Revue du *MAUSS* intitulé, « Marcel Mauss vivant », c'est l'*Essai sur le don*, cette « approche théorique-empirique de l'Homo donateur¹⁶ » écrit A. Caillé (2010 : 29) qui occupe la quasi-totalité des textes. Si la présentation souligne l'intérêt de la revue pour l'anthropologie économique initiée par M. Mauss, le fait qu'un numéro hommage qui illustre l'actualité des écrits maussiens face aux sciences sociales contemporaines ne fasse point place à l'apport des *Techniques du corps* est révélateur¹⁷ du destin de ce texte. Ainsi, dans son analyse du « phénomène social total », T. Wendling (2010 : 89) liste parmi les thèmes que les anthropologues et les sociologues revendiquent comme tels : « le corps » et « le fait technique » mais non les « techniques du corps ». Dans cette imposante publication, pas moins de 41 textes, seul celui de D. Le Breton (2010 : 373) traite du corps et une fois encore de lui seul, les techniques ont disparu, « Mauss intronise le corps comme objet sociologique ». On peut s'étonner que ne soit pas même fait allusion aux *Techniques du corps*, qui ne figurent point non plus en bibliographie. La sociologie du corps doit sa naissance à l'œuvre de Marcel Mauss mais pas à son texte ? On s'étonne, à moins de ne considérer la naissance d'une socio-anthropologie du corps qu'en vertu des textes sur l'expression obligatoire des sentiments (M. Mauss, 1921), la notion de personne (M. Mauss, 1938) ou l'idée de mort suggérée par la collectivité (M. Mauss, 1926). Mais alors que préfigurent les *Techniques du corps* ?

Plus loin, encore, Le Breton écrit : « Là où Durkheim tend à voir le corps sous la forme d'un organisme, sans autre profondeur que biologique, Mauss ouvre un abîme d'analyse en montrant qu'il n'est aucun geste, aucun mouvement, aucune posture, aucune émotion, aucun engagement physique envers le monde qui ne s'enracine dans le symbolisme » (*op. cit.* : 373-374). Rien n'est au final moins sûr, car l'analyse des techniques du corps révèle les éléments concrets et objectivables d'une culture et d'une manière d'être au monde. Le corps ne symbolise point il manifeste et matérialise. Et c'est là sans doute que le bât blesse : l'incompréhension majeure des lectures possibles du texte de Mauss.

Une exception peut-être face à la confusion entre une anthropologie/sociologie du corps et la notion de « technique du corps », le dictionnaire de P. Bonte et M. Izard (1991) où figurent à

¹⁶ Renvoyant à la formule de J. T. Godbout (1992).

¹⁷ Cette remarque n'atténue nullement l'intérêt du numéro et la qualité des textes nombreux que le composent.

la suite deux entrées distinctes. L'une intitulé « Corps » (J. Galinier, 1991 : 175-176) où seul le corps est traité, la suivante « Corps (techniques du) » (B. Brill, 1991 : 177-178) qui propose une lecture synthétique du texte de M. Mauss. Il est fait clairement référence à la relation entre technique et corps. « Le corps peut-être utilisé directement comme outil : le portage humain, sur la tête, sur le dos avec ou sans lien (lien frontal, pectoral), sur l'épaule en bandoulière ou en balance, etc., ou bien les techniques de foulage, de pétrissage, de pressage au pied ou à la main (*op.cit.* : 177).

Interaction permanente entre gestualité et facteurs culturels

On reconnaît comme le suggère fort justement Bernard Kœchlin, déjà en 1968, l'intérêt d'une étude des mouvements traditionnels. « Ce sont, en effet, ces mouvements traditionnels qui sont les plus aptes à expliquer la filiation généalogique des opérations techniques et de leurs produits, tout comme en linguistique historique, c'est la connaissance du fonctionnement des mouvements articulatoires correspondants aux traits pertinents des phénomènes qui rendent mieux compte des changements phonétiques » (B. Kœchlin, 1968 : 39). Peut-être touche-t-on ici, en filigrane, les visées programmatiques et surtout paradigmatiques des *Techniques du corps* pour des disciplines comme la linguistique, la psychologie, la praxéologie et la psychologie dans leurs dimensions les plus pertinentes, celle du comparatisme raisonné, là où la diversité renseigne l'unité humaine. Un programme de longue haleine mais qui nous paraît renouveler durablement sinon résolument l'apport considérable de Marcel Mauss. Cela nécessite que lesdites disciplines reprennent à leur compte l'examen attentif des *techniques du corps* y compris et surtout peut-être pour les neurosciences¹⁸. L'assise pragmatique du projet maussien préservant efficacement des dérives idéologiques... À titre d'exemple édifiant s'il en est, on sait que la menace qui pèse sur les théories fallacieuses d'une frange de la psychologie évolutionniste est justement la variabilité culturelle. En effet, il est indispensable de trouver une raison adaptative aux comportements culturels humains, quitte à nier l'apport des sciences sociales surtout lorsque celles-ci illustrent la variabilité. C'est ce que souligne Kœchlin (1968 : 38) : la technologie culturelle déshumanisée parce qu'elle ne fait plus référence à l'introduction de l'homme dans les études technologiques, se retrouve dans une impasse ethnocentriste. Comment mieux dire l'importance d'unir les techniques *et* le corps...

Kœchlin est sans doute l'un des auteurs qui est allé le plus loin dans l'intérêt porté au texte de Mauss notamment lorsqu'il

¹⁸ Merci à Jean-Pierre Warnier pour sa référence au livre de Berthoz et Petit (2006), l'un des textes qui se rapproche le plus du projet maussien tel qu'on pourrait le réaliser aujourd'hui.

évoque la nécessaire et complexe écriture des mouvements du corps humain.

Mais il faut aussi souligner le numéro de la revue *Le Portique*, dont le numéro 17 *Marcel Mauss et les techniques du corps*, fait figure de numéro unique portant explicitement sur ce texte. Ainsi, Jean-Marc Leveratto (2006) écrit à propos de ce texte : « Il est devenu partie intégrante de la littérature sociologique ». Littérature faisant alors référence à la notion bourdieusienne d'habitus. Et l'auteur de poursuivre sur l'absence d'interrogation épistémologique : « En donnant sa fonction écologique à l'usage du corps, elle oblige à relativiser une "sociologie du corps" qui le réduit souvent à un moyen de reproduction culturelle ou de représentation d'une identité collective, et fait disparaître tant sa réalité biologique que son engagement situationnel » (*op. cit.*). Il y aurait au final une « instabilité épistémologique de la notion de techniques du corps ». Le questionnement nous paraît en effet fort pertinent en ce qu'il met l'accent, en creux, sur l'absence de définition précise du concept même de « techniques du corps ». Ainsi, c'est à nouveau sur l'absence de liens entre techniques et corps que le raisonnement semble buter, un horizon indépassable qui conduit à interroger le corps en général et non la technique du corps en particulier¹⁹. Le texte est ensuite une analyse de la construction littéraire des pages de Marcel Mauss, rappelons qu'il s'agit de la transcription d'une conférence. Si la fonction, dans la démonstration de la découverte scientifique, de l'anecdote est tout à fait édifiante et intéressante, le texte ne dit rien de la question qui nous occupe.

C'est bien plutôt dans la fin du premier chapitre du texte de Mauss que l'on trouve un premier élément de réponse des liens nécessaires et de la véritable découverte des *techniques du corps* :

« Nous avons fait, et j'ai fait pendant plusieurs années l'erreur fondamentale de ne considérer qu'il y a technique que quand il y a instrument. Il fallait revenir à des notions anciennes, aux données platoniciennes sur la technique, comme Platon parlait d'une technique de la musique et en particulier de la danse, et étendre cette notion » (M. Mauss, : 371 ». Quelques lignes plus loin, Marcel Mauss définit lesdites *techniques du corps*, comme un « acte traditionnel et efficace », « senti par l'auteur *comme un acte d'ordre mécanique, physique ou physico-chimique* et qu'il est poursuivi dans ce but » (*op. cit.* : 372). Le corps est ainsi appréhendé comme un

¹⁹ Et inversement l'interrogation sur la technique et son intérêt dans l'œuvre de Marcel Mauss mais sans la lier au corps. La technique a ainsi fait l'objet de diverses analyses notamment Schlanger (1991), Sérís (1994), Gurvitch (1968) et Vatin (2004), auteurs cités par J.-F. Bert (2009 : 170). L'analyse de Schlanger souligne d'ailleurs l'arbitraire des termes technique et corps, car l'absence d'instrument, d'outil n'est pas une définition des techniques du corps puisque certaines d'entre elles nécessitent l'utilisation d'un instrument (oreillers, couvertures, berceaux, etc.).

objet technique, définition sans doute la plus importante dans le texte de Mauss, objet *et* moyen technique. C'est sans doute dans cette association entre objet et moyen technique que l'idée de Mauss est la plus novatrice et fondatrice.

Dans son article « De Marcel Mauss à A. G. Haudricourt. Retour sur la "technologie" », Jean-François Bert (2009 : 164) rapporte que les notions les plus importantes retenues par André-George Haudricourt des cours de Mauss sont celle de « technomorphologie » et celle de « techniques du corps », « différents modes d'agir où le corps humain se passe d'instruments pour devenir son propre moyen technique (*op. cit.*). Les liens intellectuels entre les deux auteurs sont évidents et sans rechercher une filiation, c'est à la conjonction des orientations méthodologiques qu'il convient de s'intéresser. D'après A.-G. Haudricourt : « Pour comprendre l'objet technique [...], il faut mettre autour de lui l'ensemble des gestes humains qui le produisent et le font fonctionner » (J.-F. Bert, 2009 : 165). La proximité entre corps et technique est véritablement pensée ici en relation.

Le corps comme objet et comme moyen technique, c'est immanquablement la grande leçon de Marcel Mauss dans son texte. Mais alors, depuis le temps que d'attentifs lecteurs s'y frottent, est-ce finalement réalisable ?

Comme le souligne fort justement Pierre Lemonnier (2011 : 307) : « Depuis la technologie culturelle jusqu'aux *material culture studies* en passant par l'anthropologie de l'art, et de la sociologie de l'innovation à la primatologie en passant par les travaux sur le corps ou l'anthropologie des effets spéciaux, c'est par centaines que, chacun à sa manière, des articles apportent désormais des ébauches de réponses au programme lancé par Marcel Mauss dans les "Les techniques du corps" ».

Les lectures et relectures de ce court texte continuent d'alimenter les réflexions dans des champs fondamentaux de l'anthropologie, celui du corps²⁰, des techniques et de la culture matérielle.

Bibliographie

BAYART Jean-François, 2006, *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard.

BAYART Jean-François & WARNIER Jean-Pierre, (éds.), 2004, *Matière à politique. Le pouvoir, les corps et les choses*, Paris, Karthala, collection « Recherches internationales ».

²⁰ Plus on essaye de cerner la notion de corps, plus elle devient problématique et complexe, et même se dissout à l'analyse... souligne Jean-Pierre Warnier (communication personnelle, juin 2012). Le texte de Mauss n'a donc point terminé de nous interroger.

BERT Jean-François, 2009, « De Marcel Mauss à A. G. Haudricourt. Retour sur la "technologie" », *Revue d'Histoires des Sciences Humaines* (20) : 163-181.

—, 2012, « Les Techniques du corps » de Marcel Mauss, Dossier critique, Paris, Publications de la Sorbonne.

BERTHOZ Alain & PETIT Jean-Luc, 2006, *Physiologie de l'action et phénoménologie*, Paris, O. Jacob.

BRIL Blandine, 1991, « Corps (techniques du) », in BONTE Pierre et IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Puf : 177-178.

BROMBERGER Christian & GELARD Marie-Luce, 2012, « Culture matérielle ou expressions matérielles de la culture », *Ethnologie Française* (XLII/2) : 350-357.

CAILLE Alain, 2010, « Ouverture maussienne » *Revue du MAUSS* (36) : 25-33.

COUSIN Françoise et PELRAS Christian, 2010, *Matières, manières et sociétés. Hommage à Hélène Balfet*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

GALINIER Jacques, 1991, « Corps » in BONTE Pierre et IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Puf : 175-176.

GODBOUT Jacques T., 1992, *L'esprit du don*, Paris, La Découverte.

JULIEN Marie-Pierre et WARNIER Jean-Pierre (dir.), 1999, *Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, Paris, L'Harmattan.

KARSENTI Bruno, 1998, « Techniques du corps et normes sociales : de Mauss à Leroi-Gourhan », *Intellectica* (26-27) : 227-239.

—, [1997] 2011, *L'homme total. Sociologie, anthropologie et philosophie chez M. Mauss*, Paris, Puf.

KOECHLIN Bernard, 1968, « Techniques corporelles et leur notation symbolique », *Langages*, vol. 3 (10) : 36-47.

LACAZE Gaëlle, 2012, *Le corps mongol. Techniques et conceptions nomades du corps*, Paris, L'Harmattan.

LE BRETON David, 2010, « Mauss et la naissance de la sociologie du corps », *Revue du MAUSS* (36) : 371-384.

LEROI-GOURHAN André, [1943], 2000, *L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel.

— [1945], 2002, *Milieu et technique*, Paris, Albin Michel.

—1964, *Le geste et la parole, I. Technique et langage*, Paris, Albin Michel.

LEVERATTO Jean-Marc, 2006 « Lire Mauss », *Le Portique* [En ligne], 17, mis en ligne le 15 décembre 2008, Consulté le 12 janvier 2012. URL : <http://leportique.revues.org/index778.html>

LEVI-STRAUSS Claude, [1950], 1989, « Introduction », in MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Puf : IX-LII.

MAUSS Marcel, 1921, « L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens) », *Journal de psychologie*, (18) : 425-434 [Œuvres III : 269-278].

—, 1938, « Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne celle de "moi", un plan de travail », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, (68) : 263-281.

—, [1950], 1989, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Puf.

MEMMI Dominique, GUILLO Dominique et MARTIN Olivier, (éds.), 2009, *La tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, Paris, EHESS.

NAJI Myriem, 2009, « Le fil de la pensée tisserande. "Affordances" de la matière et des corps dans le tissage », *Techniques & Culture* (52-53) : 68-89.

KARADY Victor, 1969, « Présentation de l'édition », in Marcel Mauss, *Œuvres*, tome 1 : I-LIII.

MARTIN Olivier et MEMMI Dominique, 2009, « Marcel Mauss. La redécouverte tardive des "Techniques du corps" », in MEMMI Dominique, GUILLO Dominique et MARTIN Olivier, (éds.), 2009, *La tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, Paris, EHESS : 23-36.

PARLEBAS Pierre, 1999, *Jeux, sports et sociétés : lexique de praxéologie motrice*, Paris, INSEP-Publications.

SCHLANGER Nathan, 1991, « Le fait technique total », *Terrain* (16) : 114-130 et version électronique : Nathan Schlanger, « Le fait technique total », *Terrain* [En ligne], 16 | 1991, mis en ligne le 06 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/3003>

TOURAILLE Priscille, 2008, *Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes du genre comme force sélective de l'adaptation biologique*, Paris, MSH.

—, 2010, « Rose et bleu : les couleurs du genre » in Boëtsch Gilles, Chevé Dominique et Claudot-Hawad Hélène, *Décors des corps*, Paris, CNRS : 275-284.

TOURRE-MALEN Catherine, 2006a, « Corps socialisé, corps socialisant », in Biehn Michel (dir.), *Cruelle coquetterie*, Paris, La Martinière.

—, 2006b, *Femmes à cheval. La féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, Belin.

—, 2011, « Les techniques paradoxales, ou l'inefficacité technique voulue », *L'Homme* (200) : 203-226.

WARNIER Jean-Pierre, 1999, *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, Paris, PUF.

—, 2009, « Technology as efficacious action on objects ... and subjects », *Journal of Material Culture*, (14/4) : 459-470.

—, 2009, *Régner au Cameroun. Le Roi-Pot*, Paris, Karthala.

WENDLING Thierry, 2010, « Us et abus de la notion de fait social total » *Revue du MAUSS* (36) : 87-99.